

Delhaize reçoit un certificat pour son système d'autocontrôle

BRUXELLES 09/01 (BELGA) = Delhaize a reçu un certificat pour son système d'autocontrôle en matière de sécurité alimentaire. C'est la première fois en Belgique, qu'une chaîne de supermarchés reçoit ce titre, a annoncé Delhaize vendredi. Ce certificat a été octroyé à 5 magasins Delhaize à Braaschat, Keerbergen, Ledeborg, Grivegnée et un AD Delhaize à Seraing.

"Delhaize Belgique a commencé à se préparer début 2008 pour l'obtention du certificat autocontrôle pour la sécurité des denrées alimentaires. L'audit a eu lieu en juin 2008 au service qualité de Delhaize, et depuis le mois d'août dans le réseau de magasins également", explique la chaîne.

"Tous les audits ont été effectués par Quality Partner, un organe de contrôle indépendant (OCI) accrédité par Belac et agréé par l'AFSCA. Vu l'engagement fort de Delhaize depuis des années sur le plan de la sécurité alimentaire, le distributeur n'a dû que très peu adapter ses opérations quotidiennes pour répondre aux exigences du système autocontrôle", a précisé Delhaize.

Delhaize entend "travailler" pour que tous ses magasins obtiennent ce certificat.